



HUITIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Troisième session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 27 avril 2017

COMPOSITION DU COMITÉ

M. LePage, président
M. Chiasson, vice-président
M. Albert
M. Guitard
M. Bertrand LeBlanc
M. Bernard LeBlanc

M. Harvey
M. K. MacDonald
M^{me} Dubé
M. Stewart
M. Coon

le 27 avril 2017

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son huitième rapport.

Le comité se réunit le 26 avril 2017 et étudie le projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur la représentation dans l'industrie de la pêche côtière*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 40, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*, et a accompli une partie du travail à ce sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gilles LePage, député